



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

N° C27_06_2024_06 - Évolution de l'organigramme cible de Mellois en Poitou 2024-2026 - Modification du tableau des emplois permanents

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	48	17	65	25

Pour : 59	Abstention : 4	Contre : 2	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 21 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLANCHET Philippe, PETIT Serge, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARTIER Bernard, CHOURET Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GUERIN Marie-Claire, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, PAILLAUD Raymond, PICARD Marylène, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, MANN Grégory, GICQUIAUD Floriane, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BALLAND Cyril (pouvoir donné à BARILLOT Dorick), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à BARRE Gérard), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à MANN Grégory), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), PELTIER Jérôme (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), PICHON Gilles (pouvoir donné à CACLIN Philippe), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à GUERIN Marie-Claire), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à BOURDIER Christine), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à HOELLINGER Gilbert), VALERY Nicolas (pouvoir donné à TROCHON Patrick), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KLINGLER Sarah, MERCIER

Sébastien, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Évolution de l'organigramme cible de Mellois en Poitou 2024-2026 - Modification du tableau des emplois permanents

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 16 décembre 2020 ;

Sur demande de l'exécutif, la direction générale avait proposé en décembre 2020 une évolution de l'organigramme en vue de poursuivre la structuration de l'organisation. Celle-ci avait fait l'objet d'une présentation délibérée en Comité Technique le 16 décembre 2020.

L'actualisation de l'organigramme cible pour la période 2024/2026 est ici proposée afin de répondre d'une part aux besoins de transformation de la collectivité vers une orientation plus stratégique et d'autre part se tourner vers l'investissement, le développement territorial, l'optimisation des ressources et la réalisation des projets structurants.

Parallèlement, au regard des éléments de contexte et de la prospective pour les 5 prochaines années, la collectivité doit répondre aux objectifs suivants :

- Poursuivre la construction d'une collectivité agile et robuste, en capacité de répondre aux crises, évolutions et projets à venir,
- Finaliser l'organisation des activités et missions par pôles, chacun étant piloté par un(e) directeur(rice) général(e) adjoint(e). Chaque directeur(rice) général(e) adjoint(e) aura pour missions de faciliter le travail transversal, de proposer des transformations améliorant l'organisation et le développement du mode projets, prendre part à l'évaluation et à l'optimisation des procédures et process internes. Chaque direction générale adjointe aura aussi pour mission de conduire à bien les projets et le développement de Mellois en Poitou. Pour cela, il est souhaité que la démarche de recrutement sur les postes de direction générale adjointe :
 - Permette l'accueil d'experts externes apportant un regard nouveau sur l'organisation,
 - Fidélise les encadrants de Mellois en Poitou en leur offrant des opportunités de mobilités internes valorisantes et en leur permettant de prendre des responsabilités.

Cette démarche est conduite dans un objectif de maintien de l'enveloppe budgétaire en transformant certains postes et en fermant des postes qui ont fait l'objet d'une organisation optimisée (par exemple : fermeture du poste de contrôleur de gestion proposée au Comité Social Territorial du 3/07/2024 et pour délibération du conseil communautaire le 26 septembre 2024).

Il est ainsi proposé de faire converger l'organisation au plus près des évolutions de contexte à travers une organisation par pôles thématiques de l'ensemble des missions, activités et projets.

Chaque pôle sera animé à terme par une direction générale adjointe avec notamment :

- L'arrivée d'un Directeur Général Adjoint « Service à la population » à compter du 1er juillet 2024, conformément à l'avis du comité social territorial du 29/05/2024.

Ce poste est financé par le poste de Direction Générale Adjointe « Aménagement et directions techniques » qui sera proposé à la fermeture après passage en comité social territorial du 9 octobre 2024 et pour délibération du conseil communautaire à suivre.

Une modification de grade suite à recrutement nécessite la transformation du grade d'administrateur hors classe vers le grade d'administrateur.

Les principales missions de cette Direction Générale Adjointe « service à la population » portent sur l'éducation (scolaire, enfance-jeunesse, petite enfance, restauration), l'animation du territoire (Pays d'art et d'histoire et France Services), l'animation sportive (gymnases et piscines) et l'aire d'accueil des gens du voyage et se placent notamment dans un contexte de :

- Baisse de démographie scolaire,
 - Evolution de la carte scolaire,
 - Fin du fond d'amorçage des TAP au 1er septembre 2025,
 - Evolution nécessaire de l'organisation de la direction de l'éducation,
 - Evolution du périmètre des directions « animation sportive » et « animation du territoire » (transfert de gymnases à l'échelon municipal, évolution de France Services, conduite du projet CIAP, portage de l'itinérance au niveau de l'EPIC tourisme, etc.)
 - Définition d'un schéma directeur des piscines.
- A compter du 1er juillet 2024, la création de 2 postes de direction générale adjointe :
 - Direction générale adjointe « Ressources », dont le périmètre est composé des finances, des ressources humaines et de la communication interne, des affaires juridiques, des archives et des systèmes d'information,
 - Direction générale adjointe « attractivité et stratégie territoriale » dont le périmètre est composé du développement économique, de l'agriculture, l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement, de la contractualisation et des missions liées à la stratégie territoriale (Contrat local de Santé, Plan Climat Air Energie, Contrat de mobilité, Projet de territoire, etc.).

Pour rappel, cette évolution de l'organigramme est proposée sans coûts supplémentaires au niveau de la masse salariale ; la transformation de postes, l'évolution de l'organisation et la suppression de certains postes financant la création des postes proposés ici.

Il sera proposé par exemple la fermeture du poste de contrôleur de gestion en conseil communautaire du 26/09/2024 après avis du comité social territorial du 3/07/2024 et la transformation du poste de direction générale adjointe « Aménagement et directions techniques » en direction générale adjointe « service à la population ». Le pôle « aménagement et directions techniques » sera piloté directement par le directeur général des services jusqu'à nouvel ordre.

Vu l'avis favorable du Comité social territorial du 3 avril 2024,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial du 29 mai 2024,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, il est proposé les créations et la modification suivantes :

Postes	Grades - Catégories	Temps de travail	Date d'effet
--------	---------------------	------------------	--------------

Création d'emplois fonctionnels suite à évolution de l'organigramme			
Directeur général adjoint <i>Ressources</i> Direction Générale	Création Directeur général adjoint des services Emploi fonctionnel	Temps complet	01/07/2024
Directeur général adjoint <i>Attractivité et stratégie territoriale</i> Direction Générale	Création Directeur général adjoint des services Emploi fonctionnel	Temps complet	01/07/2024
Modification de poste suite à recrutement			
Directeur général adjoint <i>Service à la population</i> Direction Générale	Transformation du poste de DGA Aménagement et directions techniques Directeur général adjoint des services Emploi fonctionnel	Temps complet	01/07/2024
Directeur général adjoint <i>Service à la population</i> Direction Générale	Création du grade Administrateur Catégorie A+	Temps complet	01/07/2024
Directeur général des services Direction Générale	Suppression du grade Administrateur Hors Classe Grade du DGS ayant quitté la collectivité en décembre 2023 Catégorie A+	Temps complet	01/07/2024

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- APPROUVER les créations de l'effectif des emplois fonctionnels à temps complet conformément au présent tableau ;
- APPROUVER la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet conformément au présent tableau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 07/07/2024

Reçu en préfecture le 07/07/2024

Publié le 08/07/2024



ID : 079-200069755-20240627-C27_06_2024_06-DE